

## COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)

### DIRECTION DE L'INDUSTRIE

oooooooooooo

### ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE (OOAS)

oooooooooooo

### PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE DANS LA REGION DE LA CEDEAO

#### AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

Référence N° 03/CI/CEDEAO/OOAS/DI/DIP/2025

#### RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES (CONSULTANT INDIVIDUEL)

Période de publication : du 22 septembre 2025

Référence de l'accord de financement : 2100155041318

Numéro d'identification du projet : P-Z1-BZ0-012

Lieu : Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS) Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

#### 1- Introduction

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a adopté la politique industrielle commune de l'Afrique de l'Ouest (WACIP), qui vise à accélérer l'industrialisation et le développement du secteur privé en Afrique de l'Ouest".

La Politique Industrielle Commune de l'Afrique de l'Ouest (PCIPAO) et son plan de mise en œuvre ont été approuvés par l'Autorité des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO le 2 juillet 2010 à Saal, au Cap-Vert, à travers l'Acte additionnel ASA/2/7/10. Les objectifs généraux de la WACIP sont d'accélérer l'industrialisation de l'Afrique de l'Ouest par la promotion de la transformation industrielle endogène des matières premières locales, le développement et la diversification de la capacité de production industrielle et le renforcement de l'intégration régionale et de l'exportation de produits manufacturés.

À cet égard, sept (7) domaines prioritaires ont été identifiés, dont le développement des industries pharmaceutiques en Afrique de l'Ouest.

Conformément à ce qui précède, le projet de développement de l'industrie pharmaceutique en Afrique de l'Ouest, visant à moderniser les industries pharmaceutiques en Afrique de l'Ouest, a été conçu pour répondre aux besoins de la région. Le projet est entièrement financé par la Banque africaine de développement pour un montant total de 2 500 000 UC, avec l'Organisation Ouest-Africaine de la Santé (OOAS) comme agence d'exécution. Le projet sera exécuté pour une durée totale de 2 ans.

L'objectif global du projet est de renforcer le secteur pharmaceutique pour stimuler la production locale de produits pharmaceutiques efficaces et de qualité dans la région de la CEDEAO afin de répondre aux services de soins de santé et aux besoins des populations.

Le projet vise également à renforcer les cadres institutionnels et réglementaires de l'industrie pharmaceutique, en particulier à freiner la production et la vente de médicaments contrefaçons et à renforcer la résilience.

Afin d'atteindre ces objectifs ciblés du projet de développement de l'industrie pharmaceutique en Afrique de l'Ouest, la Commission de la CEDEAO et l'OOAS cherchent à recruter un Spécialiste en Passation des Marchés pour assurer la mise en œuvre des activités liées à sa fonction.

## **2- Profile du Consultant**

Les candidats à ce poste doivent avoir les qualifications suivantes :

- Un diplôme supérieur en Ingénierie, Economie, Administration publique, Droit commercial, Passation de marchés ou Gestion (minimum Bac + 4, équivalent d'une maîtrise (Master I) ;
- Excellente connaissance des techniques de passation des marchés en général et des règles de procédures de passation des marchés des projets financés par les institutions multilatérales de développement.
- Expérience professionnelle de dix (10) ans minimums dans le domaine de passation des marchés, dont cinq (5) ans en qualité de Spécialiste en Passation des Marchés dans les projets / programmes financés par les institutions multilatérales de développement, notamment la BAD et ou la Banque mondiale.
- Une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de marchés publics et avoir une aptitude à travailler sous pression ;
- Capacité à communiquer efficacement dans l'une des trois langues officielles de la CEDEAO, à savoir l'anglais, le français et le portugais ; une connaissance pratique d'une deuxième langue serait un avantage.
- Une connaissance pratique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication).

## **3- Durée, lieu d'affectation et nature du contrat**

Le contrat est un contrat de consultant international d'une durée d'un (01) an renouvelable ne dépassant pas la durée du projet.

Le Spécialiste en Passation de Marchés sera basé au siège de l'OOAS à Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso où dans une ville des pays membres de la CEDEAO en cas de déplacement de l'institution. Il ou elle effectuera des déplacements dans toute la région de la CEDEAO selon les besoins.

## **4- Principales tâches**

- disponibilité d'un plan de passation de marchés qu'il mettra à jour à tout moment ;
- 
- Prendre les actions proactives pour recueillir la documentation technique nécessaire à la préparation des dossiers d'acquisitions ;
- Préparer les dossiers de consultations conformément aux Calendriers prévus dans le PPM et procéder à la publication des avis spécifiques ;
- Apporter les justificatifs pertinents en cas de non-respect de la planification ;
- Faire le suivi auprès des services techniques bénéficiaires de la préparation et la finalisation des termes de référence (TDR), pour la sélection des services de consultant ainsi que des spécifications techniques pour acquisition des biens ;
- S'assurer de la qualité des dossiers de consultation soumis à l'approbation de sorte à minimiser les rejets ;
- S'assurer du respect des procédures prescrites en apportant les clarifications nécessaires aux membres des différents comités d'évaluation des dossiers reçus ;
- Suivre auprès de l'administration de l'OOAS et de la CEDEAO de l'approbation et la signature des contrats et informer sa hiérarchie de tout blocage ou problème qui empêcherait d'avoir les approbations à temps.

## **5- Méthode et critères de sélection**

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de recrutement de consultants individuels (CI) définie dans Cadre de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque, édition d'octobre 2015 et le plan de passation des marchés du projet.

Le processus de sélection se déroulera en deux phases :

- Analyse des CV : à l'issue de cette phase, les candidats seront classés par ordre de mérite en fonction des notes obtenues lors de l'évaluation des CV.
- Phase d'entretiens : les candidats présélectionnés seront interviewés individuellement par un jury. Le candidat classé meilleur à l'issue de l'évaluation des CV et de l'entretien sera recommandé pour les négociations contractuelles.

Seuls les candidats présélectionnés sur la liste restreinte seront contactés pour des entretiens.

Les critères d'éligibilité, la présélection et de sélection seront conformes aux «*Cadre de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque, édition du 14 octobre 2015*», disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.afdb.org>.

## 6- Contenu de la manifestation d'intérêt

Les consultants individuels éligibles sont invités à exprimer leur intérêt à fournir les services susmentionnés.

Les consultants individuels intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour fournir les services décrits ci-dessus : Le dossier de soumission doit inclure :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le titre de la mission « **Manifestations d'intérêt pour le recrutement d'un spécialiste en Passation des Marchés** » et démontrant son engagement pour le poste
- Un curriculum vitae détaillé, précis, daté et signé mettant en évidence les qualifications et l'expérience dans la réalisation de missions similaires, ainsi que des références pour les vérifications.
- Copies des diplômes et/ou certificats académiques requis et des attestations de bonne exécution des missions/attestation de travail.

## 7- Informations, date limite et adresse pour la soumission des candidatures

Les consultants individuels intéressés peuvent également obtenir des informations supplémentaires sur les documents de référence à l'adresse e-mail ci-dessous, pendant les heures de travail du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 aux adresses suivantes : [cedeoao.phasao.ugp@gmail.com](mailto:cedeoao.phasao.ugp@gmail.com), [procurement@ecowas.int](mailto:procurement@ecowas.int), [procurement@diffusion.wahooas.org](mailto:procurement@diffusion.wahooas.org), avec copie à [lkabore@ecowas.int](mailto:lkabore@ecowas.int), [ikkamara@ecowas.int](mailto:ikkamara@ecowas.int), [avodonou@prj.wahooas.org](mailto:avodonou@prj.wahooas.org),

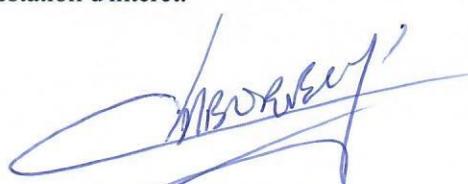
Le présent avis sera publié sur le site de la CEDEAO, de l'OOAS (<https://data.wahooas.org/tenders/tenders/list>), celui par les points focaux de l'OOAS dans chacun des 12 pays (sites des ministères en charge de la Santé).

Les personnes intéressées peuvent accéder et télécharger les termes de référence et à l'avis à manifestation d'intérêt sur le site Internet de la CEDEAO et de l'OOAS à l'adresse suivante : <https://data.wahooas.org/tenders/tenders/list>

Les consultants individuels intéressés et dûment qualifiés sont invités à manifester leur intérêt en soumettant leur dossier par voie électronique aux adresses ci-après : [cedeoao.phasao.ugp@gmail.com](mailto:cedeoao.phasao.ugp@gmail.com); [procurement@ecowas.int](mailto:procurement@ecowas.int) , [procurement@diffusion.wahooas.org](mailto:procurement@diffusion.wahooas.org) avec copie à [lkabore@ecowas.int](mailto:lkabore@ecowas.int) , [ikkamara@ecowas.int](mailto:ikkamara@ecowas.int) , [avodonou@prj.wahooas.org](mailto:avodonou@prj.wahooas.org) ,

La date limite de réception des manifestations d'intérêt est le **14 octobre 2025 à 12 h du Nigeria, 13h00 GMT**.

Le client ne sera pas responsable des coûts ou dépenses encourus par le consultant individuels dans le cadre de la préparation ou de la remise de la manifestation d'intérêt.



Lassane KABORE

Directeur de l'Industrie - Commission de la CEDEAO